

AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : REGATE DE LIGUE « SANGUINET OPEN BIC »

Dates complètes : du 27 avril au 28 avril 2019

Lieu : Club de Voile de Sanguinet 982 Av. de Losa, 40460 SANGUINET

Autorité Organisatrice (OA) : CVS 40002

Grade : 5A

Série : OPEN BIC

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 Les règles de classe si elles s'appliquent.

2. PUBLICITE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la série **OPEN BIC**.
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à l'adresse du Club de Voile de Sanguinet, ou sur le site : <http://cvsanguinet.org/index.php/la-competition/regates-ffv/grand-prix-open-bic> **au plus tard le 24 avril 2019**.
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence Club mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence Club FF Voile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité.

4. DROITS À PAYER

Les droits d'inscription sont les suivants :

Série	Montant
OPEN BIC	14 €/ pour les 2 jours

5. PROGRAMME

Programme	Date	Heure
Confirmation des Inscriptions	27 avril 2019	10h30
Clôture des inscriptions	27 avril 2019	12h30

Jours de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classes
27avril 2019	14h00	OPEN BIC
28 avril 2019	10h30	OPEN BIC

- 5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15:h.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées suivant les prescriptions fédérales

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type Technique

7.2 L'emplacement de la zone de course est défini en annexe.

8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

9.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués.

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité (RCV 4). En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Club de Voile de Sanguinet 982 Av. de Losa, 40460 SANGUINET
secretariat@cvsanguinet.org

SITUATION DU PLAN D'EAU

Accès au plan d'eau par le club voir l'adresse en page 1

ANNEXE PARCOURS ET ZONE DE COURSE

Seront affichées le samedi 27 avril 2019 à 10h